



## **Protocole Sanitaire EFT**

mise à jour du 20 janvier 2022

Quel que soit le statut vaccinal. Applicable pour les élèves et le personnel de l'EFT.



- ► Isolement de 7 jours.
- ► \*Autotest ou PCR réalisé le 7<sup>ème</sup> jour :
  - Si le test est négatif : retour possible à l'école.
  - Si le test est positif ou s'il n'a pas été possible de faire un test : isolement 3 jours de plus.

Une attestation sur l'honneur est exigée lors du retour à l'école.

\*Les élèves dont le schéma vaccinal est complet sont dispensés de cette étape.

## Symptômes observés à la maison ou à l'école : fièvre, mal à la gorge, courbatures, maux de tête...

- L'élève reste à la maison 4 jours afin d'observer l'évolution des symptômes. Les professeurs veillent à assurer une continuité pédagogique.
- ► Autotest ou PCR réalisé le 4ème jour :
  - Si le test est négatif : retour possible à l'école.
  - Si le test est positif : isolement 3 jours de plus, \*test le 3ème jour :
    - si négatif retour possible à l'école.
    - si positif isolement 3 jours de plus.

Une attestation sur l'honneur sera exigée lors du retour à l'école.

<sup>\*</sup>Les élèves dont le schéma vaccinal est complet sont dispensés de cette étape.